

# CERTIFICAT DE QUALITÉ

## NF PARQUETS

Société : **PARQUETS PROTAT**  
 Usine : BP 1 - Breuil - 71260 ST GENGOUX DE SCISSE - France  
 Identification N°: **46**

### Parquet Chêne Semi-Massif PRESTIGE

#### PARQUETS CONTRECOLLES

<p><b>Composition :</b>                  Parement :                  - essence : Chêne                  - épaisseur : 3,5 mm                  Ame contreplaqué : 8,5 mm</p>	<p><b>Dimensions :</b>                  Epaisseurs : 12 mm                  Largeur ≤ 185 mm                  Longueur ≤ 2500 mm</p>
---	--

**CLASSEMENT D'ASPECT :** 1B selon CdC du titulaire

<b>APTITUDE A L'USAGE</b>	<b>Les caractéristiques géométriques :</b> Selon NF EN 13489 et § 3.2.1 de la partie 3 des prescriptions techniques du Référentiel	
	<b>Humidité des bois :</b> Selon NF EN 13489 (5 à 9 %)	
	<b>Verrouillage mécanique (clip) :</b> /	
	<b>Comportement sous caisson climatiseur (NF B 54-008) :</b> Conforme en pose collée	

<b>CLASSEMENT D'USAGE Selon XP B 53-</b>	<b>Brut</b>	31*
	<b>Vernis</b>	/
	<b>Huilé</b>	/

**OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS :** oui pour lames de largeur ≤ 185 mm dans les conditions définies dans le DTU 51.2

**OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS/RAFRAICHISSANTS :** oui pour lames de largeur ≤ 185 mm dans les conditions définies dans le DTU 51.2

*\*Si finition (huile ou vernis) appliquée sur chantier, elle doit être conforme aux exigences définies aux § 4.3.2.3 et § 4.3.3.3 des prescriptions techniques pour la classe certifiée*



FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de fonctionnement des certifications de FCBA sous marque NF et du référentiel de la Marque NF Parquets.

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur le site Internet : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr).

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. Seules les lames de parquets dont les bottes ou les emballages sont revêtus de la Marque NF peuvent se prévaloir du présent certificat. Le marquage des produits doit être conforme selon le référentiel NF Parquets en vigueur.

Numéro de Certificat : **61/23/076**

Annule et remplace N° : /

Date d'émission : 21 juin 2023

Valable jusqu'au : **31/12/2024**

Pages :

**LE DIRECTEUR CERTIFICATION**  
**ALAIN HOCQUET**